

PETIT BÉGUINAGE ET ARCHITECTURE VERNACULAIRE

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE D'UN PAN-DE-BOIS DU XV^E SIÈCLE CONSERVÉ DANS L'ACTUEL MUSÉE DU BÉGUINAGE D'ANDERLECHT (1)

Paulo CHARRUADAS & Philippe SOSNOWSKA,
avec la collaboration de Patrick Hoffsummer, Hugues Doutrelepon et Philippe Gerrienne

Cadre général et objectif de l'étude

L'histoire des béguinages dans les anciens Pays-Bas n'est pas une *terra incognita*. Une vaste bibliographie existe⁽²⁾ et de nombreux auteurs se sont intéressés soit localement, au béguinage de leur ville, de leur village ou de leur région, soit, de manière plus globale, aux communautés et mouvements béguinaux⁽³⁾. Récemment, des historiens comme Pascal Majérus ou Walter Simons ont livré des mises au point de grande qualité qui permettent d'embrasser l'étendue du phénomène⁽⁴⁾, tandis que les historiens de l'architecture commencent à s'intéresser aux églises «béguinales»⁽⁵⁾.

(*) Paulo Charruadas, Université Libre de Bruxelles, Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine et Université de Liège, Centre européen d'Archéométrie; Philippe Sosnowska, Université Libre de Bruxelles, Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine; Patrick Hoffsummer et Philippe Gerrienne, Université de Liège, Centre européen d'Archéométrie et Hugues Doutrelepon, asbl Roots (Research Team in Archaeo- and Paleo-Sciences)

(1) Nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur Alexandre Vanautgaerden, conservateur du Musée d'Érasme, ainsi que Madame Kathleen Leys, conservatrice adjointe, de nous avoir permis d'investiguer dans le musée du béguinage. Nos plus vifs remerciements vont également à Madame Sylvianne Modrie, archéologue attachée à la Direction des Monuments et des Sites du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, et au relecteur expert nommé par le comité éditorial de la présente revue pour ses commentaires enrichissants et ses réflexions constructives. Enfin, il nous faut adresser un remerciement à Maud Layeux et Britt Claes, qui ont assuré à la fin du processus de révision une toute dernière relecture et quelques remarques finales.

Abréviations: AEB: Fonds des Archives ecclésiastiques de Brabant; AERBC: Archives de l'État en Région de Bruxelles-Capitale; AGR: Archives générales du Royaume, à Bruxelles; AME: Archives de la Maison d'Érasme à Anderlecht; CReA-Patrimoine: Centre de Recherche en Archéologie et Patrimoine; KBR: Koninklijke Bibliotheek van België/Bibliothèque royale de Belgique; MRAH: Musées royaux d'Art et d'Histoire; MRBC: Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale; ULB: Université libre de Bruxelles; ULg: Université de Liège.

(2) Voir la bibliographie réunie par P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines... Guide des béguinages de Belgique. Bibliographie et sources d'archives*, 2 vol., Bruxelles, AGR, 1997.

(3) Voir notamment les bibliographies clôturant les ouvrages de S. VAN AERSCHOT et M. HEIRMAN, *Les béguinages de Flandre. Un patrimoine mondial*, Bruxelles, 2001, pp. 269-271 et de P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines...*, *op. cit.*

(4) P. MAJÉRUS, «Les béguinages de Belgique: au-delà du mythe», *Bulletin de Dexia Banque*, 213, 2000, pp. 33-53; W. SIMONS, «Een zeker bestaan: de Zuidnederlandse begijnen en de «Frauenfrage, 13de-18de eeuw», *Tijdschrift voor sociale geschiedenis*, 17, 1991, pp. 125-146; IDEM, «The Beguine movement in the Southern Low Countries: a reassessment», *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 59, 1989, pp. 63-105; IDEM, *Cities of ladies. Beguine communities in the medieval Low Countries, 1200-1565*,

Il n'en reste pas moins vrai que les béguinages sont aujourd'hui davantage connus à travers l'expression monumentale des grands enclos urbains flamands – devenus patrimoine mondial depuis 1998⁽⁶⁾ –, que par le biais des petits béguinages communautaires, souvent ruraux⁽⁷⁾. Les études récentes montrent pourtant que le type des grands enclos urbains fut une exception régionale des anciennes principautés de Flandre, de Brabant et de Liège, tandis que le type rural du petit béguinage-couvent fut au contraire répandu dans toute l'Europe⁽⁸⁾.

Situé au cœur du village, le modeste béguinage d'Anderlecht se dresse au nord de la collégiale Saint-Pierre-et-Saint-Guidon (fig. 1). Il accueille aujourd'hui un musée d'histoire locale. Il se compose de deux bâtiments implantés face à face (fig. 2), l'un à l'ouest (fig. 3), l'autre à l'est. Ils sont tous deux orientés nord-sud. L'ensemble encadre une cour surplombant au sud la rue du Chapelain et fermée au nord par un mur de clôture percé d'un porche d'entrée. À noter que l'actuelle pente de la rue du Chapelain est le fruit d'un décaissement réalisé au XIX^e siècle. Cette voirie remplace un ancien chemin dont le niveau ne devait pas être éloigné de celui de la cour existante et permettant un accès direct par le sud à la collégiale. Le site est bordé à l'ouest par des jardins aujourd'hui rattachés au bâtiment voisin, ainsi qu'au nord et à l'est par des terrains relevant du centre culturel Maurice Carême. Les deux bâtiments présentent une architecture que l'on peut qualifier de « traditionnelle » par leur aspect général et l'usage combiné de la brique et de la pierre.

Cet article est le fruit d'une étude de terrain menée par les auteurs (Paulo Charruadas et Philippe Sosnowska), principalement entre les mois de février et mai 2010, Patrick Hoffsummer ayant assuré l'étude dendrochronologique. La suspicion d'un pan-de-bois au sein du bâtiment ouest – la partie la plus ancienne du complexe – s'est révélée à la suite d'une visite effectuée dans le cadre d'une demande de permis unique (dossier n° 01/PFU/224097) introduit par la commune d'Anderlecht (fig. 4). Cette particularité, déjà observée par le passé⁽⁹⁾, n'avait pas encore fait l'objet d'un examen complet et d'une identification détaillée.

Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2001; A.-M. HELVÉTIUS., « Les béguines. Des femmes dans la ville aux XIII^e et XIV^e siècles », dans E. GUBIN et J.-P. NANDRIN éd., *La ville et les femmes en Belgique. Histoire et sociologie*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1993, pp. 17-40.

- (5) Par exemple: M. BUYLE et L. SMETS, « De Begijnhofkerk te Sint-Truiden en haar Muur- en Pijlerschilderingen », *Monumenten en Landschappen*, 1^e année (2), 1982, pp. 26-34; A. BERGMANS et C. DE MAEGD avec la coll. de W. A. OLYSLAGER et D. VANDE GAER, « De Sint-Jan-de-Doperkerk van het Groot Begijnhof in Leuven », *Monumenten en Landschappen*, 4^e année (4), 1985, pp. 6-28; T. COOMANS, « Saint-Christophe à Liège: la plus ancienne église médiévale du mouvement béguinal », *Bulletin monumental*, 164, 2006, pp. 359-376. Voir également l'article de synthèse de P. MAJÉRUS, « L'architecture béguinale en Flandre », *Maisons d'hier et d'aujourd'hui*, 139, 2003, pp. 16-23 et le numéro thématique de *Monumenten en Landschappen*, 2010, 29^e année (5), consacré aux béguinages flamands.
- (6) S. VAN AERSCHOT et M. HEIRMAN, *Les béguinages...*, *op. cit.*
- (7) Typologie courante pour l'ancien Brabant wallon et le Namurois: P. MAJÉRUS, « Les béguinages... », *op. cit.*, p. 33.
- (8) Sur une liste de 298 béguinages dénombrés par Walter Simons pour les anciens Pays-Bas au Moyen Âge, 221 appartenaient à la catégorie des béguinages-couvents pour 77 au type urbain du béguinage-curtis, soit un ratio de presque 3:1 et W. SIMONS, *Cities of ladies...*, *op. cit.*, pp. 49-51.
- (9) Daniel Van Damme parle même de peintures à fresque sur les hourdis de colombage qu'il date selon ses connaissances du début du XIV^e siècle: D. VAN DAMME., *Promenades archéologiques à Anderlecht*, Bruxelles, 1958, p. 55; M. JACOBS, « Le béguinage d'Anderlecht », *Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique*, 130, 1979, p. 291; Y. CABUY et S. DEMETER, avec la coll. de M. DE WAHA, *Atlas du sous-sol archéologique de la région bruxelloise*, vol. 8: *Anderlecht*, Bruxelles, MRAH et MRBC, 1994, pp. 106-107.



Fig. 1. Plan actuel du centre d'Anderlecht, avec indication des sites du béguinage et de la collégiale Saint-Pierre-et-Saint-Guidon. © fond de carte UrbIS, DAO Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska



Fig. 2. Vue du site du béguinage depuis la rue du Chapelain au sud.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010



Fig. 3. Bâtiment ouest du béguinage prise depuis la cour intérieure.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010



Fig. 4. Mur ouest du pan-de-bois primitif (auj. mur-cloison) conservé dans le bâtiment ouest du béguinage.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

Ce type de structures est pour l'heure extrêmement rare en région bruxelloise et, d'une manière générale, en Basse et en Moyenne Belgique⁽¹⁰⁾. L'examen archéologique approfondi que nous avons mené au sein de ce complexe offre donc un réel potentiel d'informations et

(10) On ne peut citer à l'heure actuelle que deux autres bâtiments en pans-de-bois conservés en Région bruxelloise: la ferme de l'Abreuvoir à Uccle, dont les chênes utilisés fournissent une date d'abattage après 1461; et la ferme du parc de Fond'Roy, encore à Uccle, datée du premier tiers du xix^e siècle: D. HOUBRECHTS et M. COSTA, *La ferme de l'Abreuvoir à Uccle*, rapport inédit d'analyse dendrochronologique, Liège, Laboratoire de Dendrochronologie de l'ULg, 2002; P. GAUTIER, «La ferme du parc Fond'Roy à Saint-Job (Uccle). Étude archéologique d'un bâtiment à pans-de-bois en Région de Bruxelles-Capitale», *Archaeologia Mediaevalis, Chronique n° 32*, Gand, 2009, pp. 130-132.

une ouverture claire vers une typologie architecturale qui n'est pas couramment étudiée à l'heure actuelle en Belgique.

Durant la période de travail *in situ*, il a été possible de procéder au relevé de toutes les fermes de charpente, du pignon et de plusieurs cloisons du bâtiment primitif en pan-de-bois, de même que de mener à bien plusieurs observations tant au rez-de-chaussée qu'au deuxième niveau, dans les combles⁽¹¹⁾. Outre cet aspect purement archéologique, une approche dendrologique et dendrochronologique du bois d'oeuvre a été menée⁽¹²⁾. Les objectifs consistaient à identifier précisément les essences utilisées et l'état des bois mis en oeuvre, c'est-à-dire la qualité matérielle de ces derniers et, par là, de nous interroger sur l'état «sanitaire» du couvert forestier en région de Bruxelles. Cette recherche s'inscrit dans une préoccupation renouvelée des historiens et des archéologues concernant les relations entre la société bruxelloise et son environnement. Enfin, une analyse menée en laboratoire sur les torchis et les restes de couverture a été confiée à Hugues Doutrelepont (asbl Roots) afin de préciser la nature exacte de ces composants et leur mode de fabrication⁽¹³⁾.

Quelques réserves doivent toutefois être émises. Il convient en effet de souligner que le béguinage fut l'objet d'une profonde restauration menée dans les années 1970. Conduite avec une volonté réelle de préservation, cette campagne de travaux n'en a pas moins occasionné une perte irréversible d'informations, puisqu'elle ne fut pas accompagnée d'un enregistrement archéologique des structures démontées (parements en briques, fenêtres à croisée, etc.)⁽¹⁴⁾.

Cette présentation s'attachera essentiellement à l'étude du bâtiment ouest du béguinage, qui renferme les vestiges les plus anciens observés sur le site et couvrant la période des xv^e-xvii^e siècles. Les développements postérieurs, qui voient notamment à la fin du xvii^e siècle un profond réaménagement du site par la construction du bâtiment est et des transformations apportées au bâtiment ouest, feront l'objet d'une étude séparée.

- (11) Les parties examinées en profondeur furent essentiellement les structures préservées dans les combles. L'actuelle fonction muséale ne permet en effet pas une investigation minutieuse des parties inférieures faute d'un décapage des cloisons mettant à nu les structures du pan-de-bois.
- (12) P. HOFFSUMMER et A. WEITZ, *Rapport d'analyse dendrochronologique. Bruxelles, Béguinage d'Anderlecht*, ULg-Rapport d'étude inédit, 2011, 25 p.; P. GERRIENNE et A. WEITZ, *Rapport d'identification d'échantillons de planches, de lattis ou de petits bois provenant de la région bruxelloise*, rapport d'étude inédit-ULg, 2011, 17 p.
- (13) H. DOUTRELEPONT, *Analyse du torchis des restes de cloisons de combles. Musée du béguinage d'Anderlecht, rapport d'étude inédit ROOTS*, 2011, 5 p.
- (14) La consultation des archives de cette restauration, conservées à l'Administration communale d'Anderlecht, permet de constater que la campagne de travaux a impliqué un démontage des maçonneries – sans qu'il soit possible d'indiquer précisément les zones touchées –, un nettoyage des matériaux récupérables et un remplacement des éléments en mauvais état (briques, matériaux pierreux, bois d'oeuvre) par des matériaux identiques neufs ou récupérés sur d'autres sites (Archives de la commune d'Anderlecht, dossier 67). Selon une pratique courante à l'époque (pourtant en totale contradiction avec la Charte de Venise, 1964), on n'a pas cherché à distinguer l'ancien du récent et l'on ne prit pas soin de documenter les états avant et après intervention: M. DE WAHA, «Mémoire détournée...patrimoine menacé... Vestiges archéologiques et monuments à Bruxelles», dans *Région de Bruxelles-Capitale. L'archéologie du Néolithique à la Révolution industrielle*, Liège, Mardaga, 2002, pp. 139-153.

Le mouvement béguinal

Dans cette courte introduction, nous laisserons de côté les questions toujours débattues des racines du mouvement béguinal pour nous concentrer sur les grandes étapes et les données de contexte qui peuvent servir à la compréhension du béguinage d'Anderlecht. L'objectif est d'apporter au lecteur les éléments nécessaires à la compréhension globale du site.

De manière générale, les spécialistes évoquent comme causes du mouvement béguinal plusieurs facteurs tels qu'un excédent démographique féminin (*Frauenfrage*), l'impossibilité financière pour de nombreuses femmes d'origine modeste d'accéder aux institutions religieuses traditionnelles ou au mariage (nécessité d'une dot pour entrer en religion ou contracter une alliance matrimoniale) et le développement d'une vocation religieuse alternative dans un contexte de renouveau apostolique et mystique aux ^{XI}^e-^{XIII}^e siècles⁽¹⁵⁾. Dans ce contexte semble avoir émergé une réaction contre le matérialisme et la rigidité de l'Église qui a pris la forme d'un mouvement de renouveau évangélique mettant en avant les valeurs de la *vita apostolica* plutôt que celle de la hiérarchie, la pauvreté plutôt que la richesse, la vie humble et l'errance plutôt que le *cursum honorum*. Ainsi se sont formés au ^{XI}^e siècle des mouvements religieux nouveaux, franciscain, dominicain et, pour les femmes, béguinal⁽¹⁶⁾.

La période d'éclosion s'est d'abord caractérisée par des communautés informelles auxquelles a succédé rapidement une reconnaissance par les autorités religieuses et laïques. Une première approbation pontificale écrite fut en effet rédigée par le pape Grégoire IX en 1233 et la grande majorité des béguinages furent alors fondés et/ou organisés officiellement dans nos régions entre 1230 et 1320⁽¹⁷⁾. Dès le ^{XIII}^e siècle toutefois, des soubresauts se manifestèrent et les communautés béguinales partout en Europe furent remises en question. Dans nos régions, l'ampleur de l'organisation de ce mouvement et ses relations avec les autorités locales y permirent finalement sa survie.

La période des ^{XV}^e-^{XVI}^e siècles fut une nouvelle étape pour les institutions béguinales. Dans la foulée de la crise spirituelle de la fin du Moyen Âge et des Guerres de religion, la vie religieuse fut en effet fortement marquée par une reprise en main des pratiques par le clergé. Les béguinages ont constitué dans ce cadre un terrain propice pour l'application des préceptes de la Contre-Réforme. Leurs règlements et statuts furent souvent renforcés, la tenue vestimentaire et l'organisation des maisons furent mieux encadrées et la vie religieuse et spirituelle davantage surveillée⁽¹⁸⁾. Nous verrons plus loin que cette nouvelle donne ne fut peut-être pas sans répercussion matérielle au béguinage d'Anderlecht.

À ces années de réorganisation succédèrent alors, aux ^{XVII}^e-^{XVIII}^e siècles, une période contrastée pour les béguinages: les développements furent florissants pour les grands béguinages urbains; au contraire, les institutions de plus petite taille et installées généralement à la campagne se muèrent pour la plupart en hospices pour femmes pauvres et âgées. Pour reprendre les mots de Pascal Majérus, «*ces maisons n'ont plus rien à voir avec les béguinages*».

(15) W. SIMONS, *Cities of ladies...*, *op. cit.*, pp. 7-34.

(16) W. SIMONS, *Cities of ladies...*, *op. cit.*; A.-M. HELVÉTIUS, «Les béguines...», *op. cit.*

(17) P. MAJÉRUS, «Les béguinages...», *op. cit.* p. 38; W. SIMONS, *Cities of ladies...*, *op. cit.*, p. 50.

(18) P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines...*, *op. cit.*, vol. 1, pp. 60-63; M. WYNANTS, coord., *Béguines et béguinages*, Bruxelles, AGR, pp. 73sq.

nages, si ce n'est l'appellation coutumière qui leur sera conservée jusqu'à la fin de l'Ancien Régime»⁽¹⁹⁾.

Le béguinage d'Anderlecht

Quelques jalons historiques

L'institution nous est connue par une première mention en juin 1252, lorsque le doyen du chapitre des Saint-Pierre-et-Saint-Guidon d'Anderlecht, Guillaume, agissant au nom de son église, dote une communauté locale de béguines (*humili Conventui begginarum de Anderlecht*) d'un terrain (une moitié vendue, l'autre accensée). Ce terrain, sur lequel prendra progressivement place le complexe actuel, était situé au nord de la collégiale et s'étendait sur la pente sud du vallon du Broeck, entre le cimetière de l'église et les rives du ruisseau (*juxta atrium ex una parte et ex parte altera iuxta rivum*) (fig. 5). D'après la teneur de cette charte, on peut supposer qu'il ne s'agit pas d'une fondation *stricto sensu*, mais plutôt de la récupération d'une communauté béguinale existante, sans doute de manière informelle, que le chapitre souhaite alors formaliser et établir à ces côtés pour mieux la surveiller⁽²⁰⁾. Le moment de cette récupération n'est probablement pas anodin, puisqu'elle survient peu de temps après la fondation d'un béguinage à Bruxelles en mars 1250⁽²¹⁾. On devine peut-être là dans le chef des dignitaires canoniaux, en accord avec le seigneur d'Anderlecht, une volonté d'affirmer symboliquement l'importance de la localité et du chapitre. L'acte écrit prend soin de préciser que le terrain concédé comportait autrefois une maison (*medietatem fundi in quo quondam mansionem habuit*), non localisée précisément, et que la protection du chapitre dans cette transaction couvrira les maisons que les béguines y feront établir à l'avenir (*Nec praetermittendum quod domos in dicto fundo fundatas rationabili commercio adquisierint*)⁽²²⁾. La communauté fut ainsi placée en étroite relation avec le chapitre de chanoines, et cela jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Pour le Moyen Âge et faute d'une documentation satisfaisante, nous ignorons tout de la vie matérielle des religieuses. Signalons simplement qu'un sondage réalisé en 1996 dans le jardin du bâtiment voisin (la cure), juste au nord de notre bâtiment ouest, par l'équipe archéologique de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire de l'ULB a amené la découverte d'un abondant matériel céramique daté imprécisément des XIV^e-XV^e siècles et comprenant une vaisselle ordinaire⁽²³⁾.

Avec la période moderne apparaissent les premiers statuts qui lèvent un coin du voile sur la vie au béguinage. Les premiers statuts conservés datent de 1611⁽²⁴⁾, mais il est pro-

(19) P. MAJÉRUS, «Les béguinages...», *op. cit.*, p. 42 pour la citation.

(20) AME, archives du chapitre, n° 117, *Copia fundationis beginasii Anderlacensis*, éd. dans A. MIRAEUS et J.-B. FOPPENS, *Opera diplomatica et historica*, Bruxelles-Louvain, 2e éd., 1723-1748, vol. 2, p. 998.

(21) A. MIRAEUS et J.-B. FOPPENS, *Opera diplomatica...*, *op. cit.*, vol. 4, p. 720.

(22) A. MIRAEUS et J.-B. FOPPENS, *Opera diplomatica...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 998.

(23) M. DE WAHA, A. DIEKMANN et A. DIARRA (s.d.), *Sondage archéologique près de la collégiale Saint-Pierre-et-Saint-Guidon à Anderlecht*, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT)-ULB, rapport inédit.

(24) AERBC, AEB 268; AME, n° 118, 1; Malines, Archives de l'archevêché, *Begijnhoven*, IV, n° 1. Pour un résumé des statuts, voir M. JACOBS, «Le béguinage d'Anderlecht», *op. cit.*, pp. 287-288.

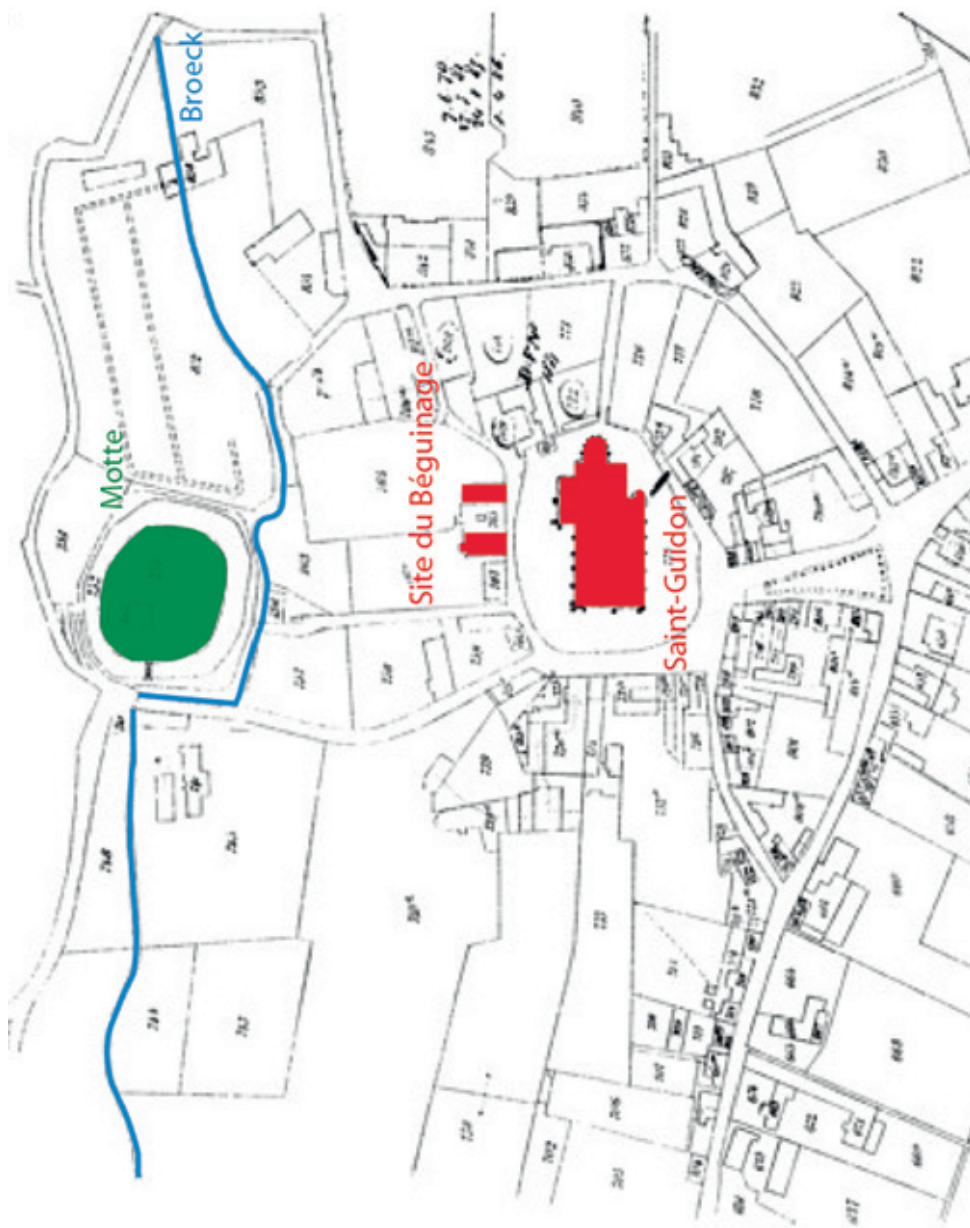


Fig. 5. Plan parcellaire Vandermaelen du centre d'Anderlecht, avec indication des sites du béguinage et de la collégiale Saint-Pierre-et-Saint-Guidon. Au nord, le cours du Broeck et l'emplacement de la motte seigneuriale d'Anderlecht.

© fond de carte KBR, DAO Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska

bable qu'ils ont remplacé, voire même repris au moins partiellement un règlement coutumier d'origine médiévale⁽²⁵⁾. Ces statuts stipulent que huit femmes de bonne vie et mœurs ayant atteint un âge « respectable » pouvaient vivre dans le béguinage. Elles devaient élire en leur sein une supérieure ou maîtresse, choix devant être avalisé par le chapitre. Modestes, elles s'acquittaient d'un droit d'admission relativement bas. Elles avaient obligation de résider dans le béguinage et d'assister à la messe dans l'église et aux offices des matines les dimanches et les jours de fête. Les statuts édictent en outre des obligations d'ordre vestimentaire et précisent la discipline spirituelle dans la communauté (en particulier, les récitation de prières aux bienfaiteurs)⁽²⁶⁾. Outre le logement, les religieuses recevaient un morceau de jardin potager (fig. 6).

Elles semblent s'être surtout rendues utiles pour le chapitre et pour l'église paroissiale, soit en s'occupant de l'entretien des habits liturgiques et des tissus d'autels, soit en étant servantes de l'un ou l'autre chanoine ou clerc. Sans doute s'adonnèrent-elles également à la fabrication de dentelle, bonne source de revenus dans certains béguinages, et à des activités d'entretien des malades et d'enseignement⁽²⁷⁾. Pour reprendre à nouveau les mots de Pascal Majérus, « *leur mode de vie se rapproche de celui en usage dans des maisons wallonnes, et cette ressemblance va s'affirmer aux Temps modernes: loin d'accomplir une vocation religieuse particulière, les béguines sont à Anderlecht des femmes nécessiteuses placées dans cet enclos par une institution charitable, le chapitre des chanoines de la collégiale. Elles appartiennent à des couches sociales fort modestes...* »⁽²⁸⁾.

Le béguinage fut supprimé en 1798, durant la période française, mais il poursuivit d'une certaine manière sa fonction en devenant le siège du Bureau local de bienfaisance et un lieu d'hébergement pour femmes démunies⁽²⁹⁾.

Les plus anciens vestiges: un pan-de-bois de la première moitié du xv^e siècle (ca 1410-1445)

Englobés dans le bâtiment ouest, les vestiges du bâtiment en pan-de-bois étonnent par leur exceptionnel état de conservation (fig. 7). Il ne subsiste plus de l'édifice original que les façades sud et ouest, ainsi qu'une importante partie de la charpente. Ces structures définissent un bâtiment d'une typologie dite « en long » qui se caractérise par un plan rectangulaire divisé en un rez-de-chaussée et un niveau aménagé dans un comble à surcroît. Un essai concluant de datation par AMS-C14 permet d'établir son édification dans la première moitié du

(25) J. LAVALLEYE, « Le béguinage », *Folklore brabançon*, 10, 1930, p. 33; G. VAN DEN BERG, *Anderlecht door de eeuwen heen*, Bruxelles, 1938, pp. 77-78.

(26) M. JACOBS, « Le béguinage d'Anderlecht », *op. cit.*, p. 287.

(27) M. JACOBS, « Le béguinage d'Anderlecht », *op. cit.*, p. 289.

(28) P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines...*, *op. cit.*, vol. 1, pp. 164-165.

(29) M. JACOBS, « Le béguinage d'Anderlecht », *op. cit.*, p. 292.

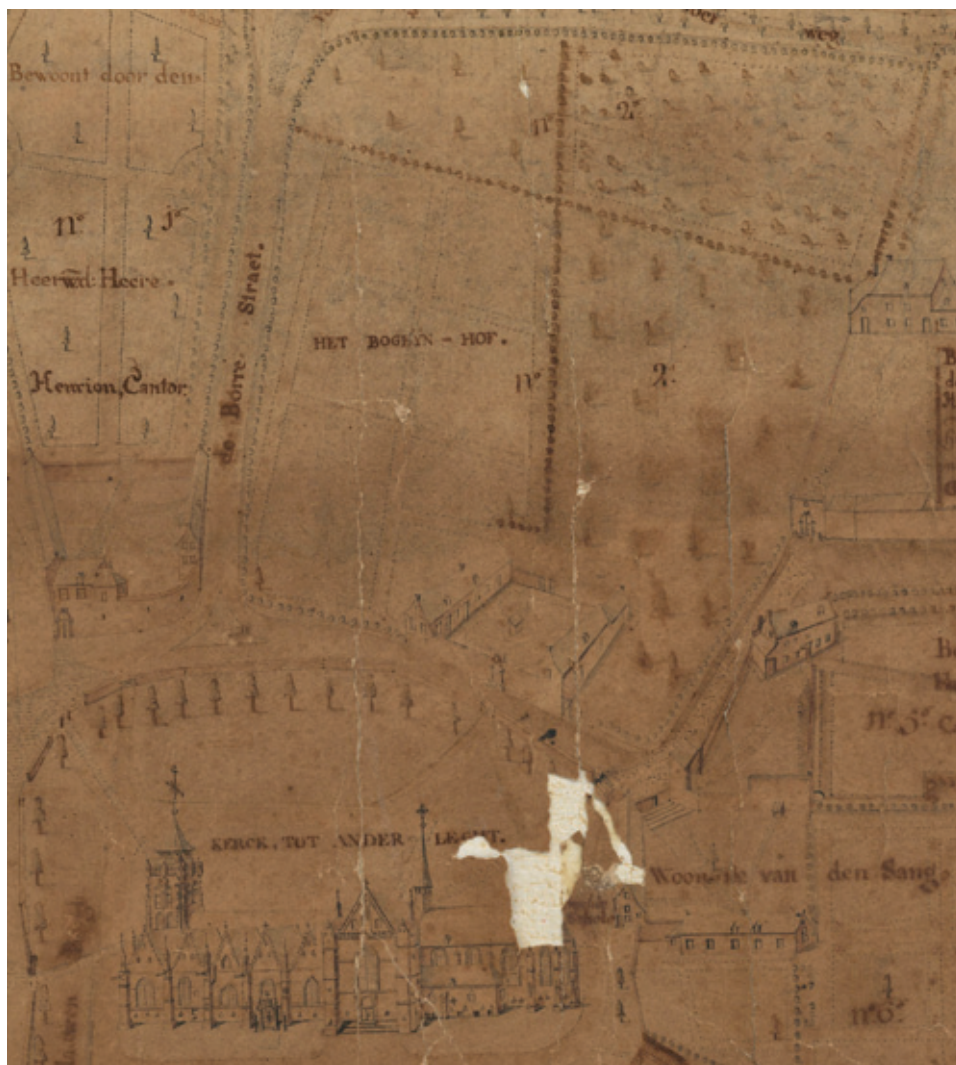


Fig. 6. Détail de la carte figurative de Bodumont. Au nord du site, sur la pente du vallon du Broek, on peut voir les jardins des béguines. Cette carte, malheureusement en très mauvais état, est conservée aux AGR, fonds des Cartes et Plans manuscrits, 2^e série, n° 1399 (microfilm n° 3192). Bien qu'elle ne soit pas reprise dans l'inventaire de L. Janssens, *Kaarten en plattegronden in handschrift. Tweede reeks*, Bruxelles, AGR, 1997 (T 459), elle peut être commandée sous cette référence.
 © AGR: *Caert figuratief van een deel goederen onder de prochie van sint-Petrus 't Anderlecht*, par le géomètre-juré Jean-Baptiste Bodumont, 1787

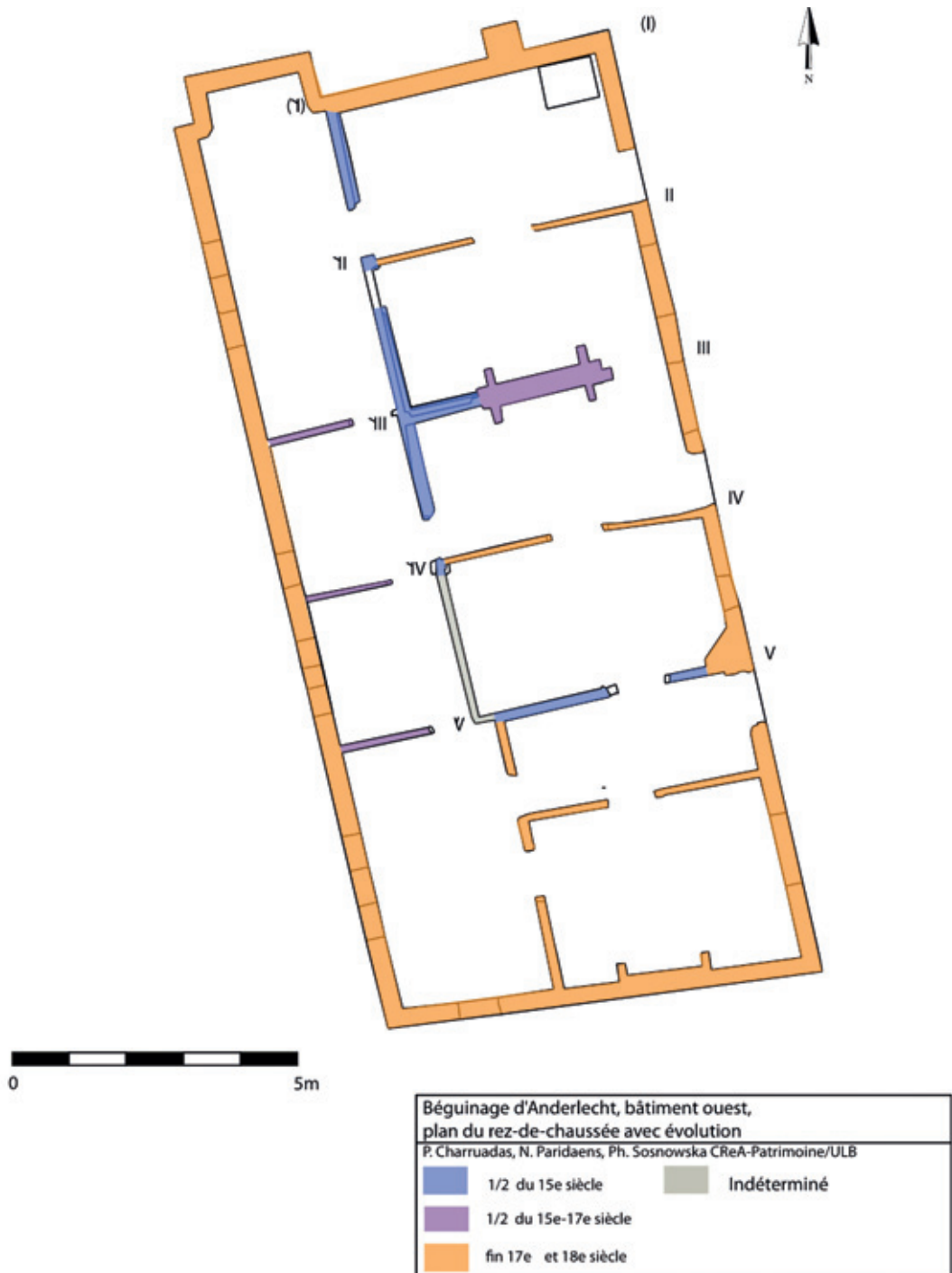


Fig. 7. Plan du rez-de-chaussée du bâtiment ouest avec évolution.

© CReA-Patrimoine-ULB

xv^e siècle, et plus précisément entre 1410-1445⁽³⁰⁾. Pour nos régions, il s'agit donc là d'un des plus anciens bâtiments en pan-de-bois découvert à ce jour dans l'espace belge⁽³¹⁾.

Ce pan-de-bois se compose d'une ferme-pignon marquée V formant l'ancienne façade sud, de deux fermes marquées II et IV et d'une ferme centrale comme refend, marquée III (fig. 8 et 8bis). Celle-ci est traversée par le conduit de cheminée et divise chaque niveau en deux espaces, conférant ainsi au plan un caractère bicellulaire. L'ensemble est contreventé par une structure longitudinale formant également façade. La numérotation de II à V indique clairement la disparition de la ferme I. Cette dernière devait être logiquement la ferme de façade nord, pendant de la ferme-pignon V au sud, supprimée lors de la pétrification du bâtiment. Les marques d'assemblages sont inscrites à la rainette⁽³²⁾ et portent la contremarque à l'ouest. Enfin, d'un point de vue typologique, il s'agit en l'état d'une charpente à fermes et pannes. Cette typologie est observée dès le xv^e siècle dans les édifices de petite taille⁽³³⁾.

La structure principale, portante, est de manière générale identique pour chaque ferme: elles sont toutes supportées par des poteaux montants d'environ 3,15 m de long, reliés entre eux par une sablière haute. Les entrants d'une portée de *ca* 5,00 m sont assemblés aux poteaux à l'aide de mortaises et de tenons passants (fig. 9). Ces derniers sont soulagés par des aisseliers assemblés à tenon et mortaise. Enfin, le tout repose sur une sablière basse posée sur un solin d'environ 0,26 m d'épaisseur et d'une hauteur visible de 0,40 m, mais dont la nature n'a pu être déterminée avec exactitude. Il semble néanmoins s'agir d'une maçonnerie mixte constituée de briques et de pierres⁽³⁴⁾.

(30) M. VAN STRYDONK, *Radiocarbon dating report. Béguinage d'Anderlecht*, Bruxelles, IRPA rapport d'étude inédit, 2011, p. 3. Trois carottes extraites par Patrick Hoffsummer, mais non datées par dendrochronologie ont servi d'échantillons pour la datation par radiocarbone:

- KIA-45466: échantillon prélevé sur le lattis de la ferme III:

1415AD 68,2% probability 1440AD

1410AD 95,4% probability 1445AD

- KIA-45470: échantillon prélevé dans le premier faux-entrait de la ferme IV:

1415AD 68,2% probability 1435AD

1410AD 95,4% probability 1445AD

- KIA-45471: échantillon prélevé dans le premier faux-entrait de la ferme IV:

1415AD 68,2% probability 1435AD

1410AD 95,4% probability 1445AD.

(31) D. HOUBRECHTS *et al.*, *Le logis en pan-de-bois dans les villes du bassin de la Meuse Moyenne (1450-1650)*, Liège, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 2008, p. 69: la Maison André à Namur, datée entre 1409-1419; C. BOLLE et J.-M. LÉOTARD, « Les pans-de-bois médiévaux de l'ancienne infirmerie de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège », dans D. HOUBRECHTS *et al.*, *Le logis en pan-de-bois...*, *op. cit.*, pp. 257-260; G. Mora-Dieu, « Liège/Liège: la « Maison du Léopard », un remarquable ensemble immobilier établi à la fin du Moyen-Âge », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, 2011, pp. 170-174.

(32) P. HOFFSUMMER et A. WEITZ, *Rapport d'analyse dendrochronologique*, *op. cit.*, p. 6.

(33) P. HOFFSUMMER dir., *Les charpentes du XI^e au XIX^e siècle. Typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*, Paris, 2002, Monum-Éditions du Patrimoine, coll. *Cahiers du Patrimoine*, n° 62, pp. 276-277.

(34) Il apparaît qu'au XIII^e siècle, les pans-de-bois reposent désormais sur un solin: D. HOUBRECHTS *et al.*, *Le logis en pan-de-bois...*, *op. cit.*, p. 47; G.U. GROSSMAN, *Der Fachwerkbau in Deutschland. Das historische Fachwerkhaus, seine Entstehung, Farbgebung, Nutzung und Restaurierung*, 4^e éd., Cologne, 2004, p. 99; H.L. JANSSEN, « 's-Hertogenbosch, een *novum oppidum* in de Meijerij ca. 1200-1350. De stadsarcheologie als bron voor de kennis van groei en stagnatie van middeleeuwse steden », *Jaarboek voor Middeleeuwse Geschiedenis*, 10, 2007, pp. 124-131.



Figs. 8 et 8bis. Vues d'ensemble des fermes de charpente depuis les combles.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010



Fig. 9. Tenon passant de la ferme III.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

Structure et mise en œuvre du pan-de-bois

Ferme pignon

La mise en œuvre de la façade V et du mur de refend III est plus complexe que celle des fermes II et IV. Elles sont en effet, de par leur fonction de fermeture, constituées d'un maillage serré d'entretoises et de décharges formant la structure secondaire du pan de bois.

La structure principale de cette façade se compose d'un double portique sans encorbellement et rentre donc dans la typologie des façades à panneau⁽³⁵⁾ (fig. 10). Le premier portique, posé sur un solin et sur un cours de sablière basse, est formé de trois poteaux portant un entrait assemblé, tel qu'il a pu être relevé sur le poteau central, par un tenon-mortaise. À noter que la partie inférieure de ce même poteau est enchâssée par tenon et mortaise dans la sablière basse. Le poteau cornier sud-est a disparu, tandis que le poteau cornier sud-ouest fait figure de remploi au vu des nombreux assemblages vides (dispositif d'origine ou remaniement ultérieur?). Ce premier «cadre» correspond à la hauteur originale du rez-de-

(35) La terminologie provient des recherches menées sur les pans-de-bois mosans par D. HOUBRECHTS *et al.*, *Le logis en pan-de-bois...*, *op. cit.*, p. 99.

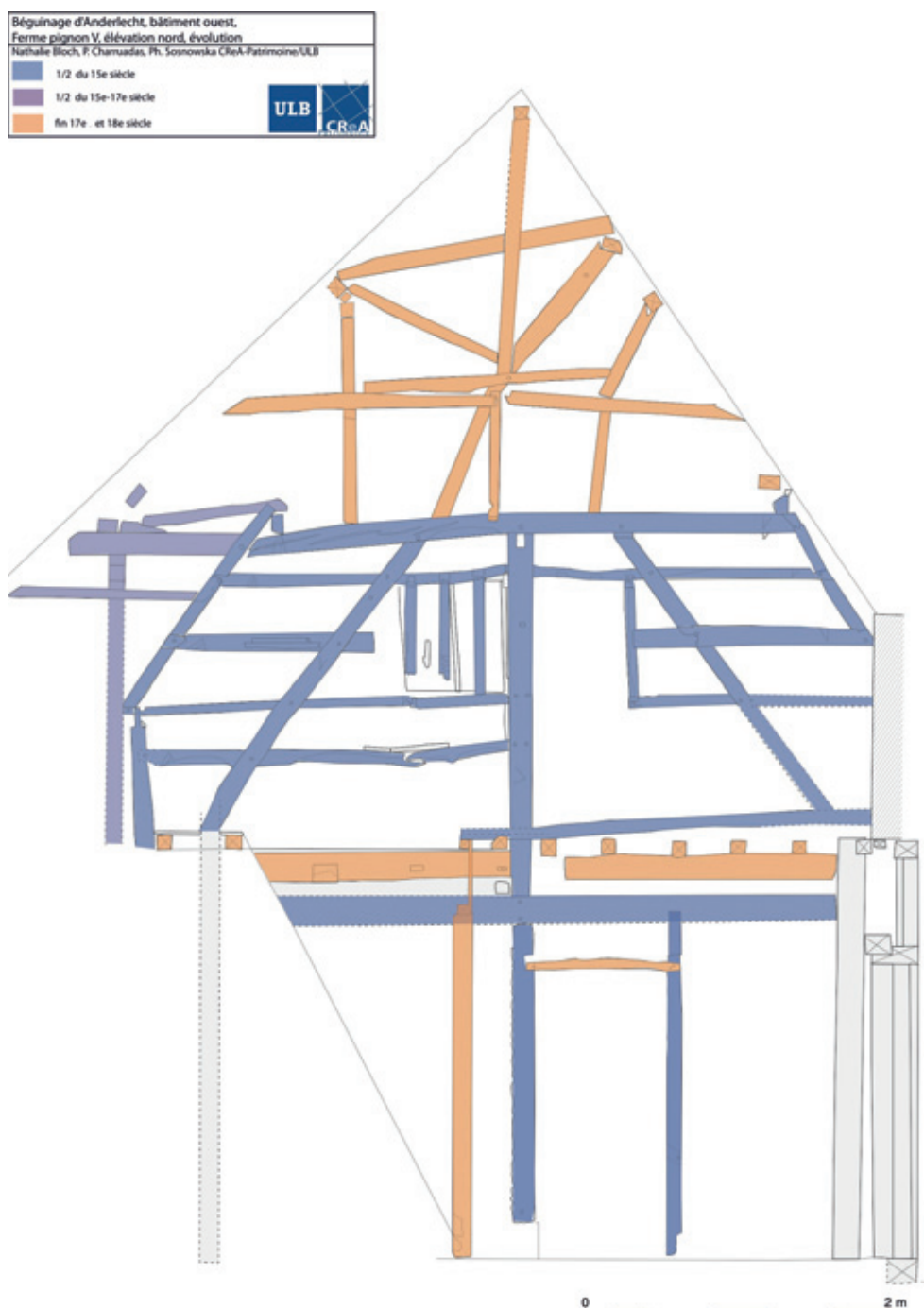


Fig. 10. Relevé de la ferme V, élévation sud avec évolution.

© relevé Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska,
DAO Nathalie Bloch, CReA-Patrimoine, ULB



Fig. 11. Panne débordante couvrant l'ancienne façade-pignon sud.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

chaussée. Il a été ultérieurement percé d'une porte permettant un accès à la pièce comprise entre les fermes IV et III, dans le périmètre intérieur de ce premier noyau. Les assemblages vides observés sur le poteau central témoignent de la présence des anciennes entretoises. Le second portique, de plan trapézoïdal, reprend la même configuration, excepté qu'il est muni de deux chevrons arbalétriers à l'état fragmentaire. Un poteau central à l'aplomb de celui observé au rez-de-chaussée rigidifie ce portique et soutient la sablière haute. Le poteau comporte dans sa partie supérieure une mortaise vide orientée nord/sud devant être munie d'une cheville. Sa fonction doit être liée à la structure d'une toiture à demi-croupe.

La partie supérieure de ce deuxième portique a été profondément modifiée, comme le prouve l'hétérogénéité des matériaux caractérisés par une série de remplois et surtout la mise en œuvre désordonnée et hétéroclite de cette zone de charpente. Cette transformation date peut-être, comme nous le verrons, de la fin du XVII^e siècle.

Le cours de panne, encore conservé et en place, permet de restituer la forme de la toiture et montre que sa typologie devait être une demi-croupe débordante (fig. 11). En effet, cette pièce de bois est en saillie de 0,43 m par rapport au plan de charpente. Des orifices disposés de manières irrégulières indiquent la position et le rythme des chevrons, entre 0,45 m et 0,65 m. Ceux-ci devaient être ancrés aux pannes à l'aide de chevilles à tête carrée, comme



Fig. 12. Trace de coulissement d'un ancien volet dans l'ancienne façade-pignon sud.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

en témoigne l'unique pièce conservée. L'extrémité sud de la panne est percée de deux orifices: l'un orienté pour accueillir la cheville d'un chevron, l'autre pour maintenir une pièce de bois de type sablière basse posée horizontalement pour réceptionner la base de la croupe. Cette ferme se caractérise également, au niveau des combles, par l'aménagement de deux fenêtres contemporaines de l'édification du bâtiment. Leur position résulte bien évidemment de contraintes constructives. Deux paires d'entretoises forment appuis et linteaux, alors que trois paires de poteaux définissent une baie à meneaux. La base des pièces montantes est assemblée à tenon-mortaise à l'entretoise basse, mais seuls les poteaux extérieurs est et ouest sont chevillés, les quatre autres ont été conçus sans chevillage. Quant aux parties supérieures, elles sont maintenues à l'entretoise haute par un mi-bois cloué. La présence de ces chevilles n'est pas fortuite et joue un rôle structural, puisque les poteaux concernés accueillent chacun l'about d'une entretoise médiane. L'ensemble forme des ouvertures de taille réduite de 0,60 x 0,68 m. Un examen à la lumière rasante a révélé la présence sur le seuil de fenêtre d'une fine cannelure, résultat probable du coulissement horizontal répété d'un volet (fig. 12). Plusieurs clous relevés sur la face inférieure et supérieure des entretoises peuvent



Fig. 13. Gravure de Johannes van Doetecum le Vieux représentant une ferme rurale, tirée de l'ouvrage *Prædiorum villarum et rusticarum casularum icones elenquantissimæ ad vivum in apre deformatae*, Anvers, 1564. © The Metropolitan Museum of Art, New York



Fig. 14. Ferme II, prise depuis le sud.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

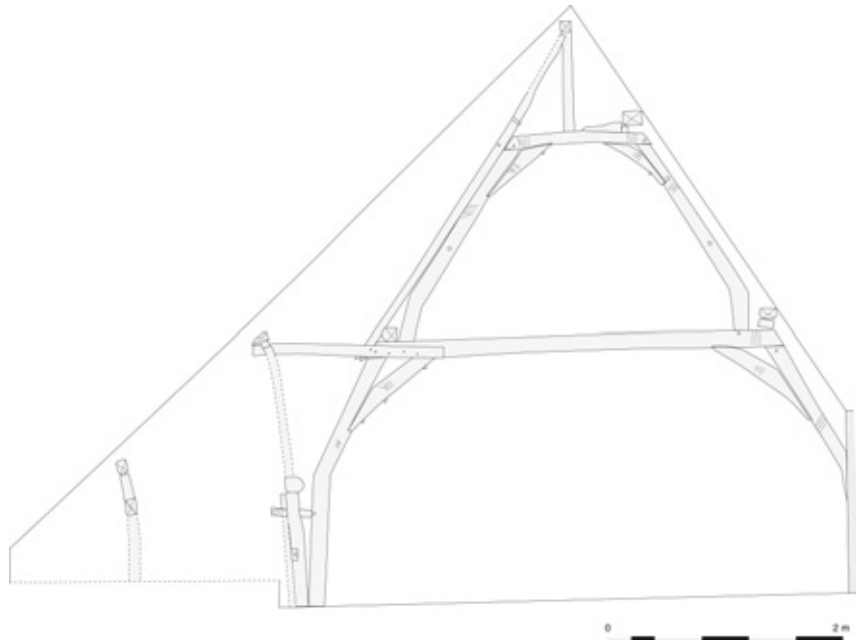


Fig. 15. Relevé de la ferme IV, élévation sud.

© relevé Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, DAO Nathalie Bloch, CReA-Patrimoine, ULB

être interprétés comme étant des pièces de maintien de cet élément de fermeture. Ce principe de fermeture est encore plus rudimentaire que les systèmes observés par David Houbrechts où un volet haut à rabattement est jumelé à un panneau bas coulissant verticalement⁽³⁶⁾.

Cette ferme-pignon et sa baie bipartite repérée en position centrale sont une forme courante observée dans l'iconographie ancienne⁽³⁷⁾. Ce type d'architecture est largement représenté dans la production artistique des anciens Pays-Bas à partir de la fin du Moyen Âge: par exemple dans une gravure de Johannes van Doetecum le Vieux représentant une ferme datée 1564 (fig. 13). Ces œuvres révèlent des constructions basses, en pans-de-bois, d'aspect ramassé de par l'imposant toit de chaume qui les couvre. Celui-ci est généralement à croupe ou à demi-croupe débordante.

Enfin, les élévations devaient être couvertes de torchis, comme l'indiquent les traces terreuses relevées sur les bois.

Fermes de charpentes intérieures II et IV

Les fermes de charpentes II et IV sont constituées d'un double portique dont les arbalétriers bas sont solidarisés aux poteaux montants par des tenons passants (fig. 14 et fig. 15).

(36) D. HOUBRECHTS *et al.*, *Le logis en pan-de-bois...*, *op. cit.*, p. 154.

(37) Par exemple: P. MANE, «La maison à travers l'iconographie», dans Y. ESQUIEU et J.-M. PESEZ dir., *Cent maisons médiévales en France (du XI^e au milieu du XV^e siècle)*. Un corpus et une esquisse, Paris, Éditions du CNRS, *Collection du CRA*, n° 20, pp. 37-41.



Fig. 16. Ferme IV. Détail des assemblages de l'aiselier à l'arbalétrier et au faux-entrait.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010



Fig. 17. Ferme IV. Détail de l'aiselier assemblé à l'arbalétrier et au faux-entrait par trois chevilles passantes. © cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

Il est à noter que les arbalétriers du deuxième niveau ont été taillés afin de recevoir les chevrons. Le dernier niveau est formé par un poinçon posé et cloué au deuxième faux-entrait. Il supporte encore un unique chevron également ancré par des clous. Ces deux fermes se singularisent par l'emploi d'aiseliers assemblés aux entrails et aux arbalétriers par de simples embrèvements sans tenon et mortaise, mais raidis par des chevilles fixées à partir de la face inférieure (fig. 16 et fig. 17).

Ferme centrale III

La ferme centrale, outre sa fonction dans la structure de la charpente, joue également le rôle de refend. Elle est scindée en deux par une imposante cheminée centrée sur laquelle elle vient se greffer (fig. 18). La structure principale de cette ferme est simplifiée dans sa mise en œuvre, puisqu'elle ne comprend qu'un seul niveau d'entrait. Les chevrons-arbalétriers

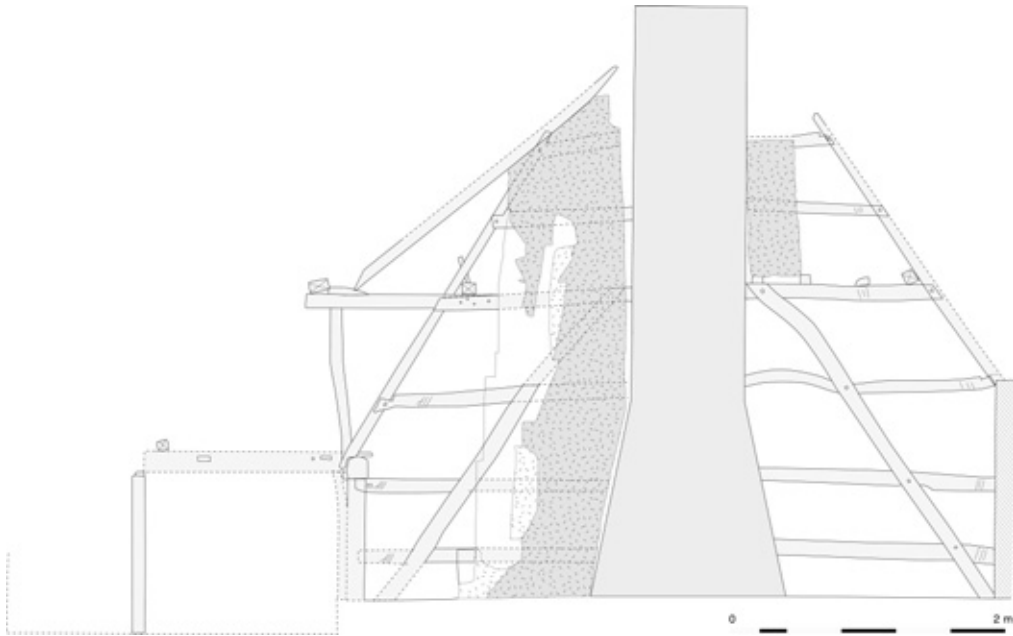


Fig. 18. Relevé de la ferme III avec mise en évidence de différentes zones de torchis.

© relevé Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, DAO Nathalie Bloch, CReA-Patrimoine, ULB

conservés dessinent une pente à *ca* 58°. Ceux-ci sont maintenus à certaines entretoises par des assemblages à ergot et ancrés à la sablière haute et au cours de panne par des chevilles.

Sa structure secondaire reprend le maillage serré de décharges et d'entretoises déjà mentionné et assez proche de la ferme-pignon V. Ces pièces horizontales sont insérées dans la maçonnerie en brique du conduit de cheminée. Cette dernière correspond à deux âtres chauffant chacun l'un des deux espaces du rez-de-chaussée. La hotte se rétrécit au niveau des combles pour passer d'une largeur de 1,40 m à 0,72 m. Elle est entièrement construite en briques de 27/27,5 x 5,5 x 13 cm⁽³⁸⁾ maçonnées avec un mortier de chaux de couleur jaunâtre très sableux. Ce type de mortier semble être essentiellement utilisé à Bruxelles entre le xiv^e et le xvi^e siècle⁽³⁹⁾. La détermination de la chronologie relative de ces deux éléments

(38) Des briques de format de 26,5 cm, 28 cm et 28,5 cm ont également été relevées, mais, pour un ensemble de vingt et une briques mesurées, elles apparaissent en quantité restreinte par rapport aux briques de 27 et 27,5 cm. Si pour les premières, elles représentent respectivement 5%, 9% et 5% du groupe; les secondes constituent le groupe majoritaire avec 38% et 42%. Il en va de même pour les épaisseurs et les largeurs de boutisse: 76% de briques de 5,5 cm et 24% de 5 cm; 5% de briques de 12,5 cm, 89% de 13 cm et enfin 5% de 13,5 cm.

(39) A. DE POORTER *et al.*, *Au quartier des Riches-Claires. De la Priemspoort au couvent*, Bruxelles, MRAH et MRBC, 1995, p. 65; S. DEGRÉ *et al.*, *Brasserie au quartier Sainte-Catherine*, Bruxelles, MRAH et MRBC, 1995, p. 42; A. DIEKMANN *et al.*, *Artisanat médiéval et habitat urbain*, Bruxelles, MRAH et MRBC, 1997, p. 25. Il faut néanmoins nuancer ce propos, puisque ce type de mortier a été observé, dans un contexte particulier, comme liant d'une maçonnerie d'un puits daté du xvii^e siècle: M. SIEBRAND, S. DEMETER,



Fig. 19. Mur ouest du pan-de-bois primitif avec son solin.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

reste, à l'heure actuelle, en suspens. Peu d'éléments archéologiques permettent de trancher avec certitude pour une contemporanéité ou une postériorité de l'édification de la cheminée. D'une manière générale, les études des foyers et cheminées des maisons médiévales, surtout françaises, ne fournissent aucune aide probante: si le foyer aménagé à même le sol semble la règle à la fin du Moyen Âge, la cheminée existe déjà dans certains cas et les conditions de passage du premier système au second sont loin d'être élucidés⁽⁴⁰⁾. Dans le cas d'Anderlecht,

A. DE POORTER, «Sondage sur le tracé du rempart, rue du Vieux-Marché-aux-Grains (1995)», dans P. BLANQUART *et al.*, *Autour de la première enceinte*, Bruxelles, MRAH et MRBC, 2001, p. 143.

(40) J.-M. PESEZ, «Le foyer de la maison médiévale (XI^e-XV^e siècles)», *Archéologie médiévale*, 16, 1986, pp. 65-92; J.-R. TROCHET, «Réflexions sur l'apparition de la cheminée dans les maisons rurales en France, d'après les sources ethnographiques», dans L. FELLER, P. MANE et F. PIPONNIER éd., *Le village médiéval*



Fig. 20. Sablière haute du mur ouest du pan-de-bois. Détail de l'assemblage en sifflet chevillé, renforcé par des clous. © cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

il faut noter que l'entretoise supérieure n'est pas insérée dans le conduit et aucun orifice ne lui est correspondant. S'agit-il d'un défaut mineur de construction ou de l'indice de la non-contemporanéité de ces deux éléments? Seule une investigation approfondie des maçonneries des cheminées du rez-de-chaussée permettrait de résoudre le problème et d'apporter une contribution définitive sur ce point. Il semble en tout cas peu probable que cette cheminée date de l'agrandissement de la fin du xvii^e siècle par comparaison avec les briques du pignon sud qui se caractérisent par un format de 26/27 x 5/5,5 x [?] cm⁽⁴¹⁾ et le mortier beige utilisés pour cette phase. Il est aussi certain que les entretoises de la cloison sont contemporaines de l'édification de ce premier noyau de par leur mise en œuvre et la datation strictement identique (ca 1410-1445) obtenue sur les lattis par l'analyse AMS-C14⁽⁴²⁾.

et son environnement. Etudes offertes à Jean-Marie-Pesez, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, pp. 237-249.

(41) La majorité est néanmoins formée de briques de 26 cm (47% - sept briques) et 26,5 cm (quatre briques 27%), tandis que les briques de 27 cm ne représentent que 20% (trois briques) sur un échantillonnage de quinze briques.

(42) Voir *supra*, note 30: échantillon KIA-45466.



Fig. 21. Baie murée aménagée dans le mur ouest du pan-de-bois primitif.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

Structure et mise en oeuvre du pan-de-bois longitudinal

Façade occidentale

Une conception identique est logiquement observée sur l'ensemble du pan-de-bois ouest, constituant la façade longitudinale (fig. 19). Pour celle-ci, la partie sommitale (le bahut) est également préservée. Il se compose de pièces de bois formant la sablière haute, assemblées entre elles par un simple sifflet oblique chevillé (fig. 20). Elles sont ancrées aux poteaux montants par des tenons-mortaises chevillés. Un marquage a été relevé sur la face supérieure de ces pièces horizontales, notamment un IV. Néanmoins, cette numérotation ne se conforme pas à celles des fermes et à leur positionnement – le bois identifié IV rejoint les fermes II et III – et indique vraisemblablement une logique de montage indépendante des fermes. Ce bahut est recouvert par une structure de torchis (voir *infra*).



Fig. 22. Partie supérieure de la façade occidentale conservant clayonnage et torchis.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

Cette façade occidentale est percée de plusieurs portes, toutes postérieures à la construction du pan-de- bois au vu des mortaises vides encore chevillées visibles sur leurs piédroits. L'élévation orientale de ce pan conserve néanmoins les vestiges d'une ouverture dans l'angle nord-ouest de la partie nord du bâtiment⁽⁴³⁾ (fig. 21). Son linteau se situe à peine à 1,65 m du niveau de sol intérieur: soit ce fait résulte d'un rehaussement du sol à une époque indéterminée, soit il nous fournit un témoignage d'anthropologie physique sur la plus petite taille des femmes de la fin du Moyen Âge⁽⁴⁴⁾.

Concernant le pan de façade est, celui-ci a totalement disparu. Il fut démonté à la fin du xvii^e siècle lors des travaux d'agrandissement du complexe dont la dendrochronologie a daté les structures en bois entre 1690 et 1700d⁽⁴⁵⁾. Il est cependant décelable par la présence de mortaises sous les faces inférieures des poutres maîtresses signalant la présence des aisseliers.

(43) À noter qu'aucun emplacement de fenêtre n'a été relevé.

(44) Vaste bibliographie sur ce sujet. Voir par exemple la synthèse classique de R. DELORT, *La vie au Moyen Âge*, Paris, 1990, pp. 48 sq.

(45) P. HOFFSUMMER et A. WEITZ, *Rapport d'analyse dendrochronologique...*, *op cit.*, p. 23.



Fig. 23. Ferme III. Détail du lattis et des torchis.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

Couverture

Concernant la détermination du matériau de couverture, la prudence s'impose. Le principe du toit en chaume, largement représenté par l'iconographie ancienne (Brueghel, Maître des Petits Paysages, etc.), est la mise en œuvre la plus probable, bien qu'un bardage en bois ou une couverture en tuile ne puissent être a priori exclus (voir fig. 13). Les examens préliminaires en laboratoire, menés par Hugues Doutrelepont, sur des prélèvements de poussière dans les anfractuosités de certaines pièces de bois tendent toutefois à laisser penser qu'une couverture en chaume de seigle est hautement probable⁽⁴⁶⁾. On peut alors imaginer provisoirement une telle couverture lors de l'érection du bâtiment dans la première moitié du xv^e siècle et son remplacement par un toit de tuiles lors de la pétrification de la fin du xvii^e siècle.

(46) Communication orale d'Hugues Doutrelepont. Nous en profitons pour le remercier chaleureusement de nous avoir transmis les résultats préliminaires de ses recherches.



Fig. 24. Tenon passant solidarisant la ferme IV au poteau montant. Tenon contre-marqué IV.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

Mise en œuvre des torchis

La façade occidentale, visible à partir des combles, conserve encore une bonne partie de son clayonnage et de son torchis. L'iconographie ancienne fournit abondamment d'intéressants détails sur la mise en œuvre des clayonnages et des hourdis qui correspondent à ceux observés à Anderlecht.

Les panneaux sont constitués de palançons verticaux façonnés dans de l'aulne⁽⁴⁷⁾ entrelacés de branches, appelées éclisses, non refendues, de bois d'essence identique⁽⁴⁸⁾ et utilisé rapidement après la coupe (bois vert) afin de bénéficier de sa malléabilité (fig. 22). Les palançons ont en largeur une section de 5 cm sur 3 cm, ce qui correspond au même format observé notamment en Wallonie⁽⁴⁹⁾. Ils sont cloués au bahut à l'aide de plusieurs

(47) L'utilisation de l'aulne pour cet usage est régulièrement attestée dans les archives bruxelloises: par exemple D. ROCHETTE, *Introduction à l'étude de l'usage du bois à Bruxelles au xv^e siècle, et notamment l'organisation de l'exploitation de la forêt de Soignes*, mémoire inédit en histoire (ULB), 1960, *passim*.

(48) H. DOUTRELEPONT, *Analyse du torchis...*, *op. cit.*, p. 4.

(49) L.-F. GENICOT, P. BUTIL, S. DE JONGHE, B. LOZET et P. WEBER, *Le patrimoine rural de Wallonie: la maison paysanne*, vol. 1, Bruxelles et Namur, Crédit communal de Belgique et Ministère de la Région wallonne, 1996, pp. 167-168.

types de clous en fer forgé. Ils sont tous de section carrée, mais ont des tailles et des têtes variables. À noter que cet ancrage à l'aide de clous se démarque du calage entre les faces internes des traverses à l'aide d'encoches, de trous circulaires et de rainures. Cette mise en œuvre se rapproche des modes de fabrication observés en Campine, lesquels se différencient des types mis en évidence à Liège⁽⁵⁰⁾.

Le clayonnage fut réalisé entre 1460 et 1640 d'après la datation par AMS-C14 obtenue sur un fragment d'éclisse, soit postérieurement à la construction du pan-de-bois⁽⁵¹⁾. Pour le torchis, des tiges de paille entières ont été mélangées à la terre. L'analyse de ces pailles en laboratoire démontre la pratique d'une fauche basse destinée à récolter les céréales en préservant au mieux l'entièreté de la plante. Après fauchage, ces pailles ont été battues pour en extraire les grains, ici du seigle (*Secale cereale L.1753*), tandis que la tige a été préservée pour d'autres usages, ici l'intégration à un torchis après hachage des bottes (les sections oscillent entre 5 à 15 cm avec une moyenne de 10 cm)⁽⁵²⁾. Ce constat archéologique confirme les observations faites par les agronomes de l'utilisation maximale de la plante seigle, de sa tige à ses grains⁽⁵³⁾. En région de Bruxelles, ce type de procédé préservant les pailles, de même que l'importance commerciale de celles-ci sont attestés dès les XII^e-XIII^e siècles⁽⁵⁴⁾. Pourrait-on imaginer une utilisation entière d'un stock de paille de seigle, avec réserve des parties hautes (épis et bouts de tige) pour le torchis et utilisation de la tige restante pour la confection des bottes de paille formant la couverture?

La ferme centrale jouant le rôle de cloison était également fermée par une structure en torchis dont seul nous est parvenu le lattis de hourdis. Les clous utilisés pour attacher les lattes sont identiques à ceux du bahut. La partie inférieure est encore couverte sur son élévation méridionale d'un enduit. Il en va de même pour la partie supérieure, au niveau des combles, mais de manière partielle (fig. 23). Il se compose d'un lattis cloué sur les différentes pièces de bois sur lequel ont été apposées deux épaisses couches distinctes de torchis. La première, de couleur ocre clair, est très fragmentaire. Elle est encore recouverte d'une fine pellicule blanchâtre. La seconde, d'une teinte ocre foncée, la recouvre et constitue la majorité de la finition observée. Celle-ci déborde, dans la partie supérieure du cadre, de la ferme de ce pan-de-bois et semble donc dater de l'agrandissement du XVII^e siècle. Il est à noter qu'aucun enduit final n'est posé sur cette couche de torchis.

(50) J. GIJSELINCK, «Bedreigd erfgoed: vakwerkbouw in Limburg», *Monumenten, Landschappen en Archeologie*, 24, 2005, pp. 15-53.

(51) M. VAN STRUYDONK, *Radiocarbon dating report...*, op. cit., p. 2:
 - KIA-45467: échantillon de torchis prélevé sur le mur gouttereau ouest:
 1480AD 27,2% probability 1530AD
 1570AD 41,0% probability 1630AD
 1460AD 95,4% probability 1640AD.

(52) H. DOUTRELEPONT, *Analyse du torchis...*, op. cit., p. 2.

(53) C.V. TREFOIS, *Ontwikkelingsgeschiedenis van onze landelijke architectuur*, vol. 2, Anvers, 1950, Saint-Nicolas, rééd. 1978, p. 47-48; A. PAILLET, *Archéologie de l'agriculture moderne*, Paris, Errance, 2005, p. 119.

(54) P. CHARRUADAS, *Croissance rurale et essor urbain à Bruxelles. Les dynamiques d'une société entre ville et campagnes (1000-1300)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2011, pp. 156-159.

La ferme-pignon devait également être recouverte de torchis (et non d'un essentage fait de planches de bois) comme l'attestent la position spécifique des clous et les traces d'argile sur les différentes pièces de bois.

Technologie des assemblages

Plusieurs types d'assemblages maintiennent la cohésion des pièces de bois entre elles et répondent à différents types d'efforts (traction et compression) qui traversent la structure. Les assemblages les plus usités dans cette construction relèvent de la typologie des tenons et mortaises sous différentes mises en œuvre⁽⁵⁵⁾. La forme simple et chevillée a été adoptée pour emboîter les entrants aux différents arbalétriers des fermes intermédiaires II et IV, les entretoises au poteau central de la ferme V ou aux poteaux de fenêtre et, enfin, les décharges aux faux entrants.

La forme sans cheville est uniquement utilisée pour les abouts bas des poteaux de fenêtres insérées dans les entretoises. Quant aux mortaises et tenons passants, ceux-ci sont exclusivement liés aux poteaux montants de fond qui accueillent les entrants et le premier niveau d'arbalétriers (fig. 24). Ceux-ci portent à chaque fois les marques d'assemblages correspondant aux fermes. La typologie des mi-bois est utilisée dans une moindre mesure. L'assemblage des entretoises aux décharges se fait exclusivement par des mi-bois chevillés. Les fiches de bois utilisées ont une section généralement circulaire à polygonale et un diamètre de 2 cm. Des mi-bois à ergot apparaissent exclusivement pour solidariser les entretoises aux chevrons-arbalétriers.

Le cas particulier d'utilisation de l'embrèvement et de sa fixation doit être souligné, puisqu'il a été adopté pour ancrer les aisseliers aux deux paires de faux-entrants des fermes II et IV par raidissement sans autre forme de taille particulière. Cette mise en œuvre a contraint les charpentiers à fixer ces pièces de soutien par la face inférieure à l'aide de chevilles.

Essence, qualité des bois d'œuvre et technique de débitage

L'ensemble de l'ossature de ce premier noyau a été réalisé avec du frêne et du fruitier de l'espèce des *Prunus Mahaleb* (bois de sainte Lucie), identifiable dans le cas présent soit à du cerisier, soit à du merisier⁽⁵⁶⁾. L'utilisation de telles essences, a priori essentiellement destinées à l'ébénisterie, à la menuiserie et au charonnage, pose des questions.

La première a trait à la capacité d'approvisionnement de Bruxelles et de sa région en bois de chêne local de qualité. Quel était l'état sanitaire du couvert forestier dans la région et, dans la foulée, quelle fut la capacité d'importation de bois plus lointain (interrégional, voire «international») à une époque antérieure à la construction du canal de Willebroek (deuxième

(55) Il est à noter qu'à partir du XIII^e siècle, ce type d'assemblage a définitivement remplacé, pour le chêne du moins, le mi-bois dans de nombreux assemblages: P. HOFFSUMMER dir., *Les charpentes...*, op. cit., p. 57.

(56) P. GERRIENNE, *Rapport d'identification de six carottes du bois d'œuvre de l'ancien béguinage d'Anderlecht*, rapport inédit, Département de Géologie, ULg, 3 p.; P. CHARRUADAS, P. GERRIENNE, P. HOFFSUMMER et P. SOSNOWSKA, «Au béguinage d'Anderlecht, les vestiges d'un pan-de-bois de la fin du XIII^e siècle? Étude archéologique du bâti, examen et datation des bois d'œuvre (Br.)», *Archaeologia Mediaevalis. Chronique n° 34*, Namur, 2011, pp. 32-33.

moitié du xvi^e siècle)? Les recherches menées sur l'économie rurale de la région soulignent la forte usure des futaies sous la coupe des défricheurs médiévaux: il ne subsiste plus à partir de la fin du xiii^e siècle que quelques bosquets disséminés, souvent protégés comme garenne ou en vue d'une exploitation commerciale réglée⁽⁵⁷⁾. L'important massif forestier de Soignes au sud-est de la ville, propriété des ducs de Brabant puis de leurs successeurs, semble avoir été l'objet dans ce contexte d'une utilisation intense, précoce et diversifiée au point qu'elle apparaît fortement surexploitée et dégradée dès avant la fin du Moyen Âge⁽⁵⁸⁾.

Toutefois, il faut convenir que le type d'architecture qui nous occupe, éminemment rustique et grossier, peut se contenter du point de vue architectonique de bois de moindre qualité. Cette catégorie de l'habitat est relativement peu éclairée par la recherche archéologique récente, qui favorise les exemples d'architecture plus prestigieuse. Au xv^e siècle, l'examen des comptes du Domaine de Bruxelles concernant les nombreux travaux de construction et de réfection réalisés au palais du Coudenberg et dans d'autres édifices princiers à Bruxelles montre pourtant sans détour que le bois blanc (frêne, bouleau, peuplier ou fruitier) – de moindre valeur que le chêne ou le hêtre, bois durs et produits marchands traditionnels dans nos régions⁽⁵⁹⁾ – était utilisé fréquemment dans la construction d'édifices et de structures architecturales d'importance secondaire: des écuries, des moulins, des échafaudages, des voligeages ou d'autres parties d'édifice faites en planches de bois blanc, etc.⁽⁶⁰⁾ En 1695, après le bombardement de Bruxelles par les troupes françaises du Maréchal de Villeroy et la destruction de près de 4000 maisons, le bois blanc provenant de Soignes est abondamment utilisé pour étançonner et consolider les bâtiments ruinés et diminuer les risques d'effondrement lors de la reconstruction⁽⁶¹⁾.

L'utilisation du bois blanc ne concerne toutefois pas que le second œuvre. Des mentions s'égrainant aux xvii^e-xviii^e siècles démontrent sans contestation que le béguinage ne fut pas une exception dans la construction rurale. En 1655, le grand forestier fit marquer en forêt de Soignes «*cent et cinquante arbres de blancq bois dictz trembles*» (du peuplier) afin que le curé de l'église Saint-Jean à Malines puisse construire un refuge dans lequel il entend «*renfermer tous les mendians et vagabons qui se pourroient rencontrer en la juridiction*»⁽⁶²⁾. En 1668,

(57) M. DE WAHA, «La mise en exploitation du sol anderlechtois (xi^e-xiii^e siècle)», *Cahiers Bruxellois*, 21, 1976, pp. 5-59; P. CHARRUADAS, *Molenbeek-Saint-Jean. Un village bruxellois au Moyen Âge*, Bruxelles, coédition Comté de Jette et Centre interdisciplinaire de Recherche sur l'histoire de Bruxelles-ULB, 2004, pp. 45-80; IDEM, *Croissance rurale et essor urbain à Bruxelles...*, op. cit., spéc. chap. 2.

(58) Voir dernièrement S. LEFEBVRE, «The city and the forest, a privileged relationship? Some remarks on the case of the Soignes Forest, 16th-18th centuries», dans B. BLONDÉ, E. VANHAUTE et M. GALAND éd., *Labour and labour market between town and countryside (Middle Ages-19th century)*, Turnhout, Brepols, 2001, pp. 236-249, ainsi que L. GODEAU, *La forêt de Soignes à la fin du Moyen Âge. Saine gestion ou surexploitation?*, 2 vol., mémoire de master en histoire (ULB), 2011.

(59) J.-P. SOSSON, «Le commerce du bois au bas Moyen Âge: réalité régionale, interrégionale et internationale. Quelques réflexions à propos des anciens Pays-Bas méridionaux», dans S. CAVACIOCCHI éd., *L'uomo e la foresta, secc. XIII-XVIII. Atti della Ventisettesima Settimana di Studi (8-13 mai 1995)*, Prato, Istituto internazionale di Storia economica F. Datini, 1996, pp. 744-761.

(60) D. ROCHETTE, *Introduction à l'étude de l'usage du bois...*, op. cit., pp. 179sq.

(61) AGR, Chambre des Comptes, Avis en Finances 471 (5 septembre 1695).

(62) S. PIERRON, *Histoire illustrée de la forêt de Soignes*, vol. 2, Bruxelles, s.d., pp. 142-143.

neuf maisons situées à Duisburg⁽⁶³⁾, en lisière de la forêt de Soignes, avaient été incendiées dans le cadre des guerres hispano-françaises. Afin d'aider les habitants à les reconstruire, la Chambre des Comptes de Bruxelles leur accorda le droit de couper en Soignes 40 peupliers trembles⁽⁶⁴⁾. Quelques années plus tard, en 1731, le même village fut à nouveau atteint par les flammes et la Chambre des Comptes accepta d'accorder à chacun des sinistrés – en remerciement de l'aide qu'ils apportaient lors de certaines chasses royales – deux mesures de bois blanc de Soignes afin de leur permettre de rebâtir leurs maisons, étables et écuries⁽⁶⁵⁾.

Le frêne et le *prunus* utilisés pour le béguinage étaient abondamment disponibles en forêt de Soignes, dont on sait qu'elle était peuplée durant l'Ancien Régime d'un couvert végétal bien plus diversifié qu'aujourd'hui⁽⁶⁶⁾. Ces essences étaient parfois l'objet de coupes destinées au marché bruxellois⁽⁶⁷⁾, comme il en ressort clairement d'un avis de la Chambre des Comptes de 1787 demandant que des pommiers et des cerisiers sauvages ayant été marqués dans la Heegde⁽⁶⁸⁾ pour coupe ordinaire soient omis de la vente. Justifiant sa position, le Chambre des Comptes évoqua le faible coût commercial de ces essences et, au contraire, leur utilité pour la chasse, ces arbres fruitiers entretenant le gibier⁽⁶⁹⁾. Ces essences étaient aussi utilisées dans des contextes non forestiers. Le frêne était par exemple employé sous forme de haie pour marquer une limite ou le long des routes et chemins, tandis que les fruitiers de type pommier, poirier et cerisier étaient naturellement exploités dans les jardins et vergers bruxellois⁽⁷⁰⁾.

À première vue singulier, cet usage apparaît donc bien moins inattendu après examen attentif de la documentation écrite. Les recherches archéologiques récentes en Région bruxelloise rejoignent ce constat, en observant de plus en plus l'emploi d'essences diverses pour la confection des pièces de charpente (ferme Den Bels à Neder-Over-Heembeek, maisons situées rue Notre-Dame du Sommeil)⁽⁷¹⁾. Les ouvrages de charpenterie étaient considérés

(63) Actuellement commune de Tervuren, arrondissement de Louvain, province du Brabant flamand.

(64) S. PIERRON, *Histoire...*, *op. cit.*, vol. 1, Bruxelles, p. 243.

(65) S. PIERRON, *Histoire...*, *op. cit.*, vol. 2, Bruxelles, p. 142. D'autres exemples sont encore cités aux pp. 182-182.

(66) F. GOBLET D'ALVIELLA, *Histoire des bois et des forêts de Belgique*, Paris-Bruxelles, 1927, vol. 2, *passim*; S. PIERRON, *Histoire...*, *op. cit.*, vol. 1, *passim*.

(67) S. PIERRON, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 179, note 1.

(68) Canton de la forêt de Soignes le plus proche de la ville, situé autour de la chaussée de Waterloo, entre l'abbaye de La Cambre à Ixelles et Bootendael à Uccle. Aujourd'hui, approximativement le bois de La Cambre.

(69) F. GOBLET D'ALVIELLA, *Histoire...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 1, note 1.

(70) Un acte de location d'un verger situé près de l'église de la Chapelle à Bruxelles daté du 18 janvier 1440, c'est-à-dire un document plus ou moins contemporain de notre premier béguinage, stipule l'obligation pour le preneur d'y planter notamment un cerisier (*plantare tenebitur vulgariter dicendo greffien infra dictum suum terminum unam cerisum...*): Archives du CPAS de Bruxelles, fonds de l'hôpital Saint-Pierre, cartulaire 3, f° 41v°-42, édité dans P. GODDING, «Actes régissant la propriété foncière à Bruxelles au Moyen Âge», *Bulletin de la Commission royale pour la Publication des anciennes Lois et Ordonnances de Belgique*, 17 (2), 1951, p. 24.

(71) P. HOFFSUMMER, «Bilan 2010 des activités du Laboratoire de dendrochronologie du Centre européen d'archéométrie (CEA) de l'Université de Liège», *Archaeologia Mediaevalis. Chronique n° 34*, Namur, 2011, pp. 96-98; P. HOFFSUMMER et A. WEITZ, «Dendrochronologie en région bruxelloise et à Spa par l'Université de Liège (CEA) en 2011», *Archaeologia Mediaevalis. Chronique n° 35*, Gand, 2012, pp. 153-156.



Fig. 25. Détail de l'entretoise de la ferme V avec écorce conservée.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010



Fig. 26. Détail de la technique de débitage avec outil de type hache.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

jusqu'il y a peu en Belgique et dans le Nord de la France comme exclusivement faits de chêne⁽⁷²⁾. Cette assertion – concernant à tout le moins l'architecture vernaculaire – doit être remise en question et ouvrir la voie à de nouvelles perspectives de recherche.

Le bois mis en œuvre est pour l'essentiel du bois de brin d'assez fine section: les arbalétriers et les entrails ont en moyenne une section de 0,14 x 0,13 m pour les premiers et de 0,14 x 0,14 m pour les seconds. Quelques pièces sont faites en bois de sciage, principalement des éléments de fine section destinés à la fermeture de la ferme-pignon et le poinçon de la ferme IV. Les pannes et les pièces du bahut sont utilisées à l'état de grume sans travail d'équarrissage. Certaines entretoises ont même conservé leur écorce (fig. 25). Le travail du bois et son débitage ont donc été réduits au minimum, le charpentier profitant des formes naturelles des grumes. Par comparaison, «*les plus anciens exemples de pans de bois [à Liège] montrent l'emploi presque systématique de bois-de-sciage pour les pièces secondaires tandis que les pièces principales sont plus fréquemment réalisées en bois-de-brin*»⁽⁷³⁾. À noter que les trois chevilles analysées ont été taillées dans du frêne. Elles ne proviennent pas de jeunes branches, mais sont obtenues à partir de bois adultes fendus longitudinalement en respectant le sens des fibres et le clivage naturel du bois⁽⁷⁴⁾.

L'analyse tracéologique révèle pour le façonnage des pièces de charpente l'utilisation combinée d'outil de type hache (fig. 26), mais également de la scie. L'usage du premier est majoritaire, tandis que la scie ne représente qu'une faible proportion (fig. 27). Sur les 236 faces de bois constituant les quatre fermes, un total de 132 faces a été équarri à la hache, alors que la scie n'est relevée que 34 fois. Le reste n'a pu être déterminé faute d'accès aux faces des pièces. La scie est essentiellement employée pour couper les pièces de bois en deux qui sont utilisées ensuite comme entretoises. L'ensemble des pièces visibles pour la ferme V montre une mise en œuvre tout à fait similaire: les faces sont équarrées vers l'extérieur, alors que la face comprenant encore le flash ou l'écorce est orientée vers l'intérieur. Cette mise en œuvre correspond en région mosane aux usages des charpentiers avant le xvii^e siècle⁽⁷⁵⁾.

Enfin, force est de constater que l'usage du frêne et du *Prunus* n'a entraîné aucun problème structurel. Cette charpente a même été jugée fiable et conservée lors de la campagne de transformation réalisée durant la dernière décennie du xvii^e siècle.

Typologie, plan et structuration: une architecture «béguinale» ou vernaculaire?

L'architecture «béguinale», semi-religieuse ou semi-laïque si l'on suit le statut ambigu de ces femmes qui ne prononçaient pas de vœux perpétuels⁽⁷⁶⁾, est très mal connue. Ses liens avec l'architecture religieuse *stricto sensu*, d'une part, et l'architecture civile et ordinaire, d'autre part, n'ont pas encore été clairement étudiés. Si l'architecture «béguinale» existe, comment la définir précisément? Une architecture hybride, certainement, mais dans quelle

(72) Par exemple P. HOFFSUMMER dir., *Les charpentes...*, *op. cit.*

(73) D. HOUBRECHT *et al.*, *Le logis en pan-de-bois...*, *op. cit.*, p. 33.

(74) H. DOUTRELEPONT, *Analyse du torchis...*, *op. cit.*, p. 5.

(75) D. HOUBRECHT *et al.*, *Le logis en pan-de-bois...*, *op. cit.*, p. 39.

(76) P. MAJÉRUS, «Les béguinages...», *op. cit.*, p. 46; P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines...*, *op. cit.*, vol. 1, pp. 11sq; si les béguines prononçaient des vœux d'obéissance et de chasteté, elles pouvaient rompre ces promesses dès qu'elles souhaitaient quitter le béguinage.



Fig. 27. Détail de la technique de débitage avec outil de type scie.
© cliché Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, 2010

proportion et selon quelles modalités? La région d'accueil des béguinages fut-elle déterminante ou au contraire exista-t-il un prédéterminant propre au mouvement religieux⁽⁷⁷⁾?

Sans épuiser une telle question, il semble clair que les béguinages ont adopté des formes, des matériaux et des mises en œuvre techniques et constructives propres à leur milieu d'accueil. À l'image d'un mouvement hétérogène et disparate, l'architecture et l'aménagement de l'espace ne semblent guère avoir été élaborés sur la base de préceptes fonctionnels et/ou idéologiques, mais prendre plutôt racine dans le contexte local, induisant des choix techniques et des options spatiales à étudier au cas par cas⁽⁷⁸⁾. Jusqu'à présent, la littérature scientifique a identifié deux types d'aménagements béguinaux, comme nous l'avons vu plus haut⁽⁷⁹⁾: d'une part, les grands béguinages de Flandre et de Brabant, les *curtes bequinarum*,

(77) Z.E. ZIEGLER, «Secular canonessees as antécédent of the Beguines in the Low Countries: an introduction to some older views», *Studies in Medieval and Renaissance History*, 8, 1992, pp. 117-135.

(78) M. WYNANTS, coord., *Béguines et béguinages...*, *op. cit.*, p. 107; S. VAN AERSCHOT et M. HEIRMAN, *Les béguinages...*, *op. cit.*, pp. 134-137; P. MAJÉRUS, «Les béguinages...», *op. cit.*, pp. 44sq.

(79) J.E. ZIEGLER, «The «curtis» beguinages in the Southern Low Countries and art patronage: interpretation and historiography», *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 57, 1987, pp. 31-70; M. WYNANTS coord., *Béguines et béguinages...*, *op. cit.*, pp. 97-108; P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines...*, *op.*

c'est-à-dire des vastes ensembles architecturaux clôturés, développés généralement en ville et réunissant autour d'une église et d'un cimetière les habitations des béguines (maisons individuelles pour les plus riches, couvents communautaires pour les plus modestes) et les bâtiments nécessaires à la vie au sein de l'enclos; d'autre part, les béguinages dits « wallons » ou « rhénans », c'est-à-dire des sortes de petits couvents, des maisons communautaires, clôturées ou non, de taille réduite (une dizaine de béguines en moyenne), installées à la campagne ou dans de petites villes. Ces béguinages apparaissent souvent sous la forme d'architectures vernaculaires et traditionnelles.

Le béguinage d'Anderlecht, s'il appartient géographiquement au groupe des béguinages brabançons, relève sans contestation possible du deuxième type, celui des couvents communautaires. Il adopte ainsi d'abord la forme d'un simple bâtiment rectangulaire en pan-de-bois érigé au xv^e siècle, avant de connaître des développements complémentaires.

La mise en évidence de la position des deux fermes formant pignon – la V conservée et la I remplacée par l'actuel mur-pignon en brique formant façade sud – et de l'implantation de la façade longitudinale permet d'estimer la surface d'implantation au sol de ce premier bâtiment conservé, à savoir environ 50 m². L'existence d'une ferme jouant le rôle de refend fixe un plan bicellulaire au rez-de-chaussée, mais également dans les combles. Il ne nous est pas possible à l'heure actuelle de définir si le programme architectural prévoyait d'emblée une division en deux unités d'habitation distinctes ou si le tout ne formait qu'un seul espace. Il est à noter que les autres cloisons, de par leur mise en œuvre, sont postérieures à ce noyau primitif.

L'hypothèse d'une division nette, sans communication, entre les deux espaces des combles laisserait supposer l'existence de deux escaliers dès l'origine. Actuellement, trois escaliers distribuent les combles. Deux sont dans l'emprise du bâtiment en pan-de-bois, le troisième est implanté dans une zone aménagée postérieurement, lors de l'agrandissement de la fin du xvii^e siècle. Cette disposition pourrait donc très bien traduire la structuration des espaces précédemment cités.

Ce pan de bois apparaît comme un témoin exceptionnel de l'architecture rurale en Brabant. D'après son plan, le pan-de-bois d'Anderlecht relève d'un type extrêmement courant en Europe du Nord-Ouest, la « maison longue » ou « mixte » observée sur de nombreux sites médiévaux et post-médiévaux. Ce plan correspond à une maison bicellulaire et, le cas échéant, mixte, car associant sous un même toit le logis humain et l'étable animale⁽⁸⁰⁾. Si les fouilles n'ont pas encore mis au jour des exemples de ce type en région bruxelloise, des textes du xv^e siècle relatifs au village d'Anderlecht ou à celui voisin de Molenbeek-

cit., vol. 1, pp. 22-26; S. VAN AERSCHOT et M. HEIRMAN M., *Les béguinages...*, *op. cit.*, pp. 97-102; P. MAJÉRUS, « Les béguinages... », *op. cit.* pp. 44-45; P. MAJÉRUS, « Les béguinages de Belgique... », *op. cit.*, pp. 44-46.

(80) D'une manière générale, voir J. CHAPELOT et R. FOSSIER, *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris, 1980, pp. 229 sq.; J.-M. PESEZ, « La maison médiévale (xi^e-xii^e s.) », dans *Matériaux pour l'histoire des cadres de vie dans l'Europe Occidentale*, Nice, Centre d'études médiévales, 1984. Plus récemment, voir J. KLÁPSTE éd., *The rural house, from Migration Period to the Oldests still Standing Buildings*, Turnhout, Brepols, coll. *Ruralia*, n° 4, 2002 et J.-R. TROCHET, « Introduction », dans *Maisons paysannes en Europe occidentale, xv^e-xxi^e siècles*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, coll. *Géographie*, 2008, p. 12.

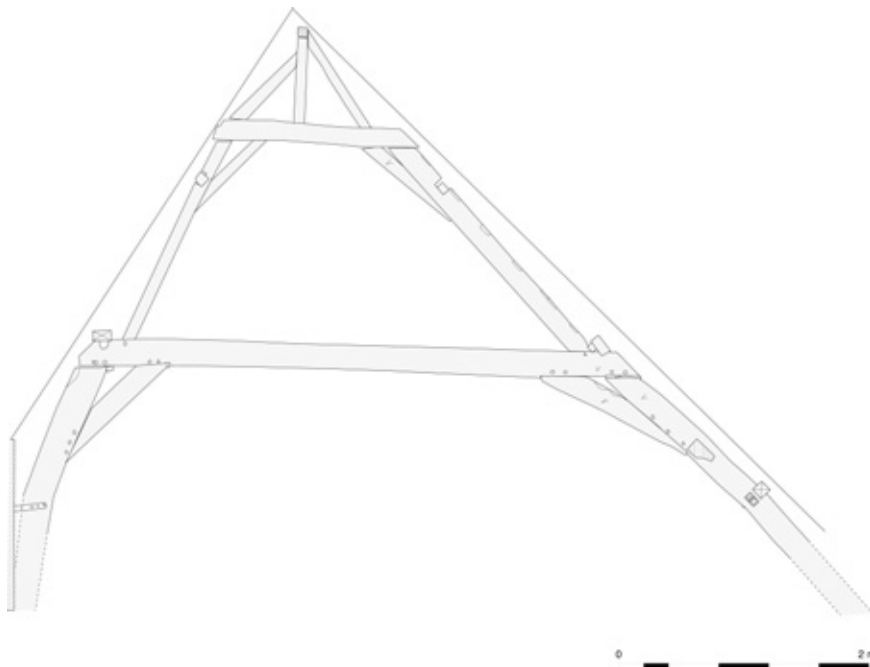


Fig. 28. Relevé de la ferme I appartenant à l'agrandissement du béguinage et à l'érection de l'actuel bâtiment ouest. © relevé Paulo Charruadas & Philippe Sosnowska, DAO Nathalie Bloch, CReA-Patrimoine, ULB

Saint-Jean en font état⁽⁸¹⁾. Les opérations archéologiques menées ces dernières années dans l'espace des anciens Pays-Bas ont livré quelques exemples de ce type, notamment à Walraversijde (Oostende, Prov. West-Vlaanderen) où certaines maisons datées du xv^e siècle ont été retrouvées lors des fouilles du village médiéval⁽⁸²⁾.

Modification et agrandissement apportés à la fin du xvii^e siècle⁽⁸³⁾

Si le pan-de-bois semble avoir été l'objet d'un premier agrandissement sur son côté occidental, le site n'est profondément réaménagé qu'à la fin du xvii^e siècle. Comme il a déjà été mentionné, la date d'abattage des bois est estimée entre 1690 et 1700d⁽⁸⁴⁾. Les transforma-

(81) Par exemple en 1415, une *woenhuys metter slaepcameren ende metten stalle*: M. DE WAHA, *Recherches sur la vie rurale à Anderlecht au Moyen Âge*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1979, p. 244. Des maisons paysannes du même type sont attestées à Molenbeek: P. CHARRUADAS, *Molenbeek-Saint-Jean...*, *op. cit.*, p. 84.

(82) C. KIGHTLY, P. MARNIX, D. TYS et A. ERVYNCK, *Walraversijde 1465. De bloeiperiode van een vissersdorp aan de zuidelijke Noordzeekust*, Bruges, Instituut voor het Archeologisch Patrimonium & Provincie West-Vlaanderen, 2000, pp. 28-30.

(83) Les phases de construction postérieures au pan-de-bois du xv^e siècle sont encore actuellement à l'étude et feront l'objet d'une prochaine publication.

(84) P. HOFFSUMMER et A. WEITZ, *Rapport d'analyse dendrochronologique...*, *op. cit.*, p. 23.



Fig. 29. Représentation d'une maison en pan-de-bois sur solin avec couverture en chaume située au hameau de Roussart à Waterloo. Détail de la carte figurative de l'arpenteur J. Laboureur en 1707.

© AGR, fond des Cartes et Plans manuscrits, 2e série, n° 728, microfilm n° 3190

tions les plus conséquentes comprennent la pétrification des façades orientale et septentrionale par le remplacement de l'ensemble des structures en bois et en torchis par une maçonnerie en briques. Le reste-du-pan de bois fut englobé dans un édifice élargi vers l'ouest par l'aménagement d'une série de nouveaux espaces et agrandi vers le nord par l'adjonction d'une ferme de charpente et le greffage d'une nouvelle structure en bois sur la charpente d'origine. C'est la raison pour laquelle les pignons et le pan de toiture sont asymétriques (fig. 2 et fig. 28). Il présente un versant occidental plus long et donc une pente plus douce (43°), alors que le versant oriental est plus court et sa pente plus aiguë (56°). Le nouveau bâtiment couvre une superficie au sol d'environ 112 m^2 qui s'inscrit dans un plan en forme de trapèze rectangle (fig. 7).

Le travail du bois se distingue nettement de celui du pan-de-bois primitif. Tout d'abord, il s'agit de chêne et non plus de bois blanc. Ensuite, leur façonnage est ici essentiellement réalisé à la scie. Leur section est aussi plus importante, puisque des éléments comparables comme les arbalétriers ou les entrails mesurent respectivement $0,15 \times 0,23 \text{ m}$ et $0,14 \times 0,20 \text{ m}$ au lieu des $0,145 \times 0,12 \text{ m}$ et $0,145 \times 0,14 \text{ m}$, relevés sur la ferme IV. Enfin, tous les assemblages sont à tenons-mortaises chevillés.

On remarque également que les briques et le mortier utilisés pour l'édification du pignon nord se différencient de ceux mis en œuvre pour la cheminée. Les briques ont un format légèrement plus petit ($26/26,5 \text{ x} \text{ x} 5/5,5 \text{ cm}$) et le mortier est de couleur blanc/beige.

Ses transformations dans l'aile ouest s'accompagnent de l'érection de l'aile est comprenant la maison de la maîtresse. Cette partie du complexe est également datée par dendrochronologie entre 1690 et 1700d⁽⁸⁵⁾.



En guise de conclusion, il convient de souligner que l'on possède très peu d'exemples de pan-de-bois en Brabant et, en particulier, en région bruxelloise. À ce jour, seuls deux exemples en dehors du cas présent, ont été identifiés, l'un datant du xvi^e siècle, l'autre du xix^e siècle. Par conséquent, la découverte et l'étude du cas d'Anderlecht acquièrent une dimension toute particulière. Il convient aussi de mettre en évidence le fait qu'en qualité de petit béguinage rural, ce bâtiment apparaît éminemment représentatif des formes vernaculaires et de la culture matérielle que l'habitat a empruntées dans la région à une date où les historiens et les archéologues sont particulièrement démunis (fig. 29). Enfin, il faut rappeler que l'usage d'un bois autre que le chêne – ici du frêne et du fruitier – implique un nouveau questionnement et des perspectives très intéressantes sur les modes de conception et de construction de cette architecture de l'ordinaire et du quotidien. Nous espérons à travers l'analyse détaillée de cet exemple exceptionnellement conservé ouvrir la voie à de nouvelles découvertes et à des recherches fructueuses dans un domaine qui est resté trop longtemps à l'ombre des grands monuments civils et religieux.

SAMENVATTING

Een klein begijnhof en regionale architectuur. Archeologische studie van een 15de-eeuwse vakwerkbouw bewaard in het huidige begijnhofmuseum van Anderlecht.

In 2010-2011 maakte het voormalige begijnhof van Anderlecht het voorwerp uit van een interdisciplinaire studie op het kruispunt van geschiedenis, bouwhistorische archeologie, dendro(chrono)logie evenals fysisch en botanisch onderzoek. Dit onderzoek bracht een deel van een 15de-eeuwse vakwerkbouw aan het licht dat geïntegreerd en verborgen is in het huidige museumgebouw dat dateert uit het einde van de 17de eeuw. Dit artikel beoogt in de eerste plaats om het Anderlechts begijnhof in de bredere context te plaatsen van de begijnenbeweging in onze streken en vervolgens om een grondige studie te maken van het oorspronkelijke gebouw door middel van een diepgaand materiaalonderzoek dat zich vooral toelegt op het hout en de verwerking ervan in het gebouw. De resultaten van dit onderzoek onthullen een buitengewone getuige van regionale architectuur uit de late middeleeuwen en een van de oudste gebouwen van dit type dat tot op heden in België gekend is.

(85) P. HOFFSUMMER et A. WEITZ, *Rapport d'analyse dendrochronologique...*, op. cit., p. 23.

SUMMARY

A small beguinage and vernacular architecture. Archaeological study of a 15th century timber frame preserved in the museum of the beguinage in Anderlecht.

In 201-2011 the former beguinage of Anderlecht was the subject of an interdisciplinary research at the crossroads of history, architectural archaeology, dendro(chrono)logy and physical and botanical sciences. This research revealed the existence of a well preserved timber frame of the 15th century hidden in the present building of the late 17th century. This article aims, firstly, to place this beguinage in the context of similar institutions in our region, and secondly, to make a thorough study of the original building by focusing on the examination of the materials that were used, especially the wood. The results of this study reveal an exceptional witness to the vernacular architecture of the late Middle Ages and one of the oldest buildings of this type known to date in Belgium.